

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LOUVATANGE**

SEANCE DU 23 avril 2026

Nombre :

- de conseillers en exercice : 11
- de membres présents : 8
- de votants : 8

Date de convocation :

15/04/2026

Date d'affichage :

29/04/2026

N° de délibération :

011-2026

L'an deux mil vingt six, le vingt trois à 20h00, le Conseil Municipal de Louvatange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de M. Martial MATZ, Maire.

Présents : Martial MATZ, Roxane LE CORRE, Patricia LACROIX, Nicolas VUILLEMENOT, Nathalie REBILLET, Romain DELIOT, Olivier GUILLEMIN, Elodie VUILLEMENOT

Absents excusés : Gérome FASSET, Joël BIDAL, Ophélie JEANVOINE

Secrétaire de séance : Nathalie REBILLET

Objet : Vote du taux des taxes 2026

Vu le pourcentage d'augmentation des bases,
Considérant les projets à financer pour le nouveau mandat,
Considérant qu'il est préférable d'augmenter progressivement,

Le Conseil Municipal, par 3 voix contre (Olivier GUILLEMIN, Elodie VUILLEMENOT et Roxane LE CORRE) et 5 voix pour (Martial MATZ, Nathalie REBILLET, Nicolas VUILLEMENOT, Patricia LACROIX, Romain DELIOT) :

- décide d'augmenter les taux de 3 % à savoir :
 - **Taxe foncière (bâti) : 29.77 %**
 - **Taxe foncière (non bâti) : 17.84 %**
 - **Taxe d'habitation : 11.92 %**

Fait et délibéré, les jour, mois et an

Pour extrait conforme
Le/la secrétaire
Nathalie REBILLET



Le Maire
Martial MATZ



Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/2026

ID : 039-213903024-20260423-2026_D011-DE

